



**CEREMONIE DE REMISE DU MATERIEL
INFORMATIQUE RELATIVE AU DON DU FONDS
MONDIAL DE LUTTE CONTRE LE SIDA, LA
TUBERCULOSE ET LE PALUDISME
« FAIRE RECULER LE PALUDISME AU
GABON »**

**ALLOCUTION DU REPRESENTANT RESIDENT DU
PNUD**

MADAME BINTOU DJIBO

Libreville, le 06 février 2008

**Madame le Ministre de la Santé et de l'Hygiène
Publique, chargée de la Famille et de la Promotion
de la Femme , Président du Comité de
Coordination Multisectoriel,
Mesdames et Messieurs les Membres du
Gouvernement,
Monsieur le Directeur Général du Centre
Hospitalier de Libreville,
Monsieur l'Inspecteur Général de la Santé,
Mesdames et Messieurs les Représentants du
Ministère de la Santé et de l'Hygiène publique,
Excellences Mesdames et Messieurs les
Représentants du Corps Diplomatique,**

**Mesdames et Messieurs les Représentants de la
Société Civile, des Organisations Non
Gouvernementales et des Associations,
Chers collègues,
Distingués Invités,
Mesdames et Messieurs,**

Je me réjouis d'être ici, ce matin avec vous, pour procéder à la remise officielle du matériel informatique, dans le cadre du projet « *Faire reculer le paludisme au Gabon* », financé par le Fonds Mondial de lutte contre le sida, la Tuberculose et le Paludisme.

Ce projet, dont le PNUD assure la gestion programmatique et financière, est à sa troisième année d'exécution. Il est complémentaire aux interventions du Gouvernement, et vise à réduire le taux de morbidité et de mortalité liés au paludisme chez les enfants de moins de 5 ans et les femmes enceintes.

Différents partenaires, parmi lesquels les institutions publiques, l'Université, les ONG locales et l'Organisation Mondiale de la Santé, sont également impliqués.

Le but étant, d'ici 2010, de faire bénéficier, à au moins 80% d'entre eux, des actions de prévention et d'un traitement correct dans les premières 24h après l'apparition des premiers signes. Le matériel informatique qui va être remis aujourd'hui va permettre de renforcer les capacités structurelles et institutionnelles des formations sanitaires, et améliorer le système de collecte des données afin de relever ce défi.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Le paludisme contribue à la paupérisation de nombreuses collectivités. Elle constitue, ainsi, l'un des défis les plus redoutables pour le développement, le progrès et la stabilité des pays.

C'est la raison pour laquelle les Gouvernements africains, engagés dans la lutte contre cette maladie et désireux d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement à l'horizon 2015, ont reconnu la nécessité de renverser la tendance actuelle en renforçant le partenariat national et international.

Au Gabon, comme dans les autres pays africains, le paludisme reste endémique et constitue la principale cause d'hospitalisation, tout en étant au premier rang des origines de la mortalité.

Toutefois, après trois ans d'exécution du projet, des résultats encourageants ont été enregistrés au 31 décembre 2007.

A cet effet, permettez-moi, Madame le Ministre, de citer quelques réalisations phares du projet « Faire reculer le paludisme au Gabon » :

- 66502 femmes enceintes ont reçu correctement le traitement préventif intermittent ;
- 211529 cas de paludisme ont été correctement traités dans les formations sanitaires chez les enfants de moins de cinq ans ;
- 228000 moustiquaires achetées ont été distribuées aux femmes enceintes et aux enfants de moins de cinq ans ;
- Et des formations ont été assurées auprès de diverses cibles parmi lesquels les prestataires de soins et les relais communautaires.

Madame le Ministre,

C'est fort de ces indicateurs prometteurs que j'ai le plaisir de vous remettre ce matériel informatique d'une valeur de **62 944 650 francs CFA**. Il est composé de 5 ordinateurs de bureau, 64 ordinateurs portables, 51 imprimantes, 240 Toners de recharge, des consommables informatiques, 60 cartes SIM avec recharge automatique en unités d'une durée d'un an et 60 clés pour Internet mobile.

Ces outils devraient permettre de rendre rapidement disponibles les informations sur diverses activités de lutte contre le paludisme. Ils vont, en outre, renforcer les capacités d'intervention des Sous bénéficiaires, et plus particulièrement celles de votre département ministériel en termes d'intensification des actions de prévention, de supervision et de collecte d'informations.

Je terminerai donc mon propos en exhortant les futurs utilisateurs de ce matériel informatique à en faire un bon et utile usage pour l'amélioration, à l'échelle nationale, des données liées au paludisme et pour endiguer la progression de la maladie.

Je vous remercie.